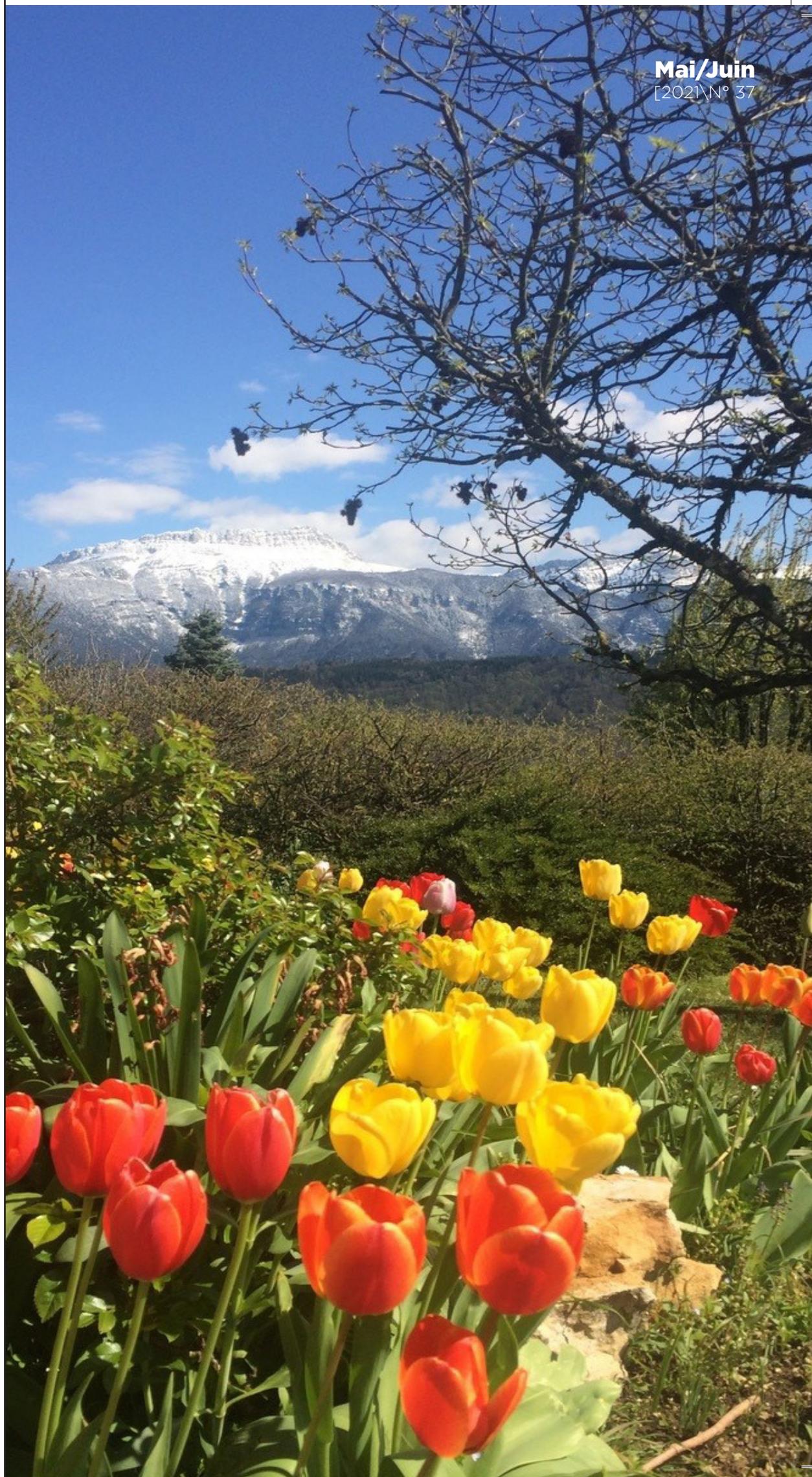




Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Dossier central :
budget primitif 2021
et budget participatif



Mai/Juin
[2021] N° 37



Le mot du maire

L'année 2021 est déjà bien entamée. L'apparition des rayons du soleil présage de l'arrivée du printemps, malgré des températures très fraîches et la neige qui a fait son retour sur les montagnes avoisinantes.

Le printemps est une période propice à la détente et pour certains au jardinage.

J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie mondiale qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet plus longtemps car il est largement relayé par les médias, et je ne veux surtout pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour certains d'entre vous. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence en appliquant les gestes barrières et en se faisant vacciner lorsque votre tour viendra.

Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés pour lutter contre cette pandémie. En cas de besoin n'hésitez pas à nous solliciter.

Un autre sujet nous préoccupe largement en ce moment : la fermeture de la route des Gorges suite aux deux glissements de terrains sur la commune de Voiron.

Je comprends le désagrément et les contraintes que cela engendre pour chacun d'entre nous. A ce jour, les seules solutions sont de passer par le centre du village ou d'emprunter les routes de la Coup et du Replat. Mais celles-ci sont inadaptées au grand trafic. Elles sont étroites et leur revêtement est de mauvaise qualité.

Chaque année notre commune investit 140 000 euros pour entretenir ses voiries ou pour refaire une partie de la chaussée. La route des Gorges a été refaite et est très bien entretenue sur la partie St Etienne de Crossey. Elle demande un entretien régulier à cause des ruissellements.

Aussi, les élus de Crossey n'accepteront pas de concentrer le trafic sur une seule route, obligeant les habitants à faire des kilomètres supplémentaires et rallonger leur temps de trajet.

La municipalité a eu connaissance de la fin de l'étude pour les travaux à effectuer par la ville de Voiron. Il faut maintenant passer à la phase d'exécution afin de sécuriser cette voirie utilisée par les stéphanois, mais aussi les voironnais, et les habitants d'autres communes. Les dossiers administratifs et les dossiers de demande de subventions sont quelquefois longs.

Sachez que les élus de Crossey souhaitent la réouverture de cette route aux automobilistes, cyclistes et aux piétons et sont en concertation avec les élus de Voiron à ce sujet.

Un très bel équipement est sur le point de voir le jour : l'agrandissement de la garderie et de la ludothèque. Là aussi un peu de patience, la réception du bâtiment est légèrement retardée, mais rapidement les enfants de la garderie et du centre de loisirs pourront profiter de ce bel espace aux couleurs chatoyantes.

Un gros dossier est en cours au Pays Voironnais. L'ensemble des élus communautaires, des maires et des représentants élus aux différentes commissions sont au travail pour écrire la feuille de route des années à venir. Que voulons-nous, demain, pour le Pays Voironnais ? Quelles sont les priorités ? Quelle identité pour notre territoire ? Autant de questions et de réponses que nous devons hiérarchiser en tenant compte des contraintes budgétaires.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Ghislaine PEYLIN

Directeur de la publication : Ghislaine PEYLIN
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, Pays Voironnais
Crédit couverture : Georges Bonnefoy
Maquette : Imprimerie Notre-Dame
Mise en page et impression : Imprimerie Notre-Dame.
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Tirage : 1240 exemplaires, Dépôt légal : à parution
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Page facebook : Commune de Saint-Etienne de Crossey
Pour les Echos de juillet-août 2021 : envoyez vos articles pour le 10 juin 2021 à echos@crossey.org
Le comité de rédaction des échos de Crossey vous informe que toutes les manifestations auront lieu sous réserve des directives sanitaires gouvernementales.

Condoléances

L'équipe municipale adresse une pensée émue aux familles de deux anciens agents communaux récemment disparus.

Madame Marie Thérèse Barnier, agent au périscolaire, et Monsieur Gilbert Michallat, agent aux services techniques, qui ont œuvré durant de nombreuses années au service des habitants de la commune.

Inscriptions périscolaire



Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions pour les services restaurant scolaire et garderie se feront en mairie (présence d'un des parents obligatoire) :

- Les mardis 8, 15, 22 juin de 13h30 à 18h30
- Les jeudis 10, 17, 24 juin de 13h30 à 19h00

Par souci d'organisation, nous vous ferons parvenir un lien, par mail fin mai, pour vous inscrire sur une plage horaire. **Nous vous rappelons que toutes les familles sont concernées par cette démarche y compris celles déjà inscrites les années précédentes.** Il est important d'inscrire votre enfant, même si vous pensez que vous n'aurez pas besoin d'utiliser ce service (un imprévu est si vite arrivé).

Périscolaire



Vous êtes intéressés pour effectuer des remplacements dans les services périscolaires (cantine-garderie), n'hésitez pas à déposer votre candidature à l'accueil de la mairie.

La suite de l'Histoire ...

Dans le cadre des recherches historiques locales liées à la Guerre de 1914-18, nous vous lançons à nouveau un appel pour continuer la collecte de photos d'anciens combattants, de conscrits ou de pupilles de la Nation ainsi que différents documents (lettres, diplômes, livrets militaires, médailles ou tout autre objet à photographier...)



Nous recherchons en particulier une copie du tableau « des morts pour la France », autrefois exposé à la mairie de Saint Etienne de Crossey.

Grâce à la participation des habitants de St Etienne de Crossey, Saint Aupre et Saint Nicolas de Macherin, nous avons pu réaliser en 2014 une grande exposition sur « les Poilus du bassin de la Haute-Morge ». Certaines photos et documents ont été réutilisés dans « Le livre du village » de Saint Etienne de Crossey.

En fonction de vos retours, nous pourrions relancer un petit groupe de travail avec les habitants intéressés et pourquoi pas fonder une association d'histoire locale et patrimoine. Nous aimerions, entre autre, réaliser un ouvrage consacré à la Guerre de 1914-18 et ses conséquences dans nos villages de la Haute-Morge. N'hésitez-pas à nous contacter si ce projet vous intéresse et / ou si vous disposez d'archives personnelles.

Contacts :

Marie Blanche Montéréal
Gilbert Barral

☎ 06 81 21 85 36
☎ 04 76 06 03 92

Elections régionales et départementales les 20 et 27 juin : nouvelle procédure pour les procurations

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais plus simple d'établir une procuration. Vous pouvez utiliser le nouveau téléservice, Maprocuration (www.maprocuration.gouv.fr), puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier, qui reste possible si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas utiliser la voie numérique. Vous pouvez donc toujours effectuer la démarche selon ces 2 autres modalités :

- imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet. Vous recevrez alors un accusé de réception dès que la mairie aura traité votre dossier.
- remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Lutter contre l'ambrosie

L'ambrosie, un problème de santé publique : Le pollen de l'ambrosie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme...

- En Région Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée, soit plus de 600 000 personnes.

- Les allergies ont entraîné des coûts de santé (consultations, traitements, arrêts maladie, etc.) de l'ordre de 40,6 millions d'euros (7 millions en ISERE).

- En Pays Voironnais, cela concerne environ 10% de la population, soit 10 000 habitants.

Quand apparaît-elle ?

Le pollen de la plante est produit de la fin juillet jusqu'aux premiers gels d'automne. La principale période de pollinisation de l'ambrosie se situe en août et septembre.

Une plante adulte produit des millions de grains de pollen. Selon le vent et les conditions atmosphériques, ces derniers peuvent être transportés sur 200 kilomètres, voire plus.

Que faire si j'en vois ?

La lutte contre l'ambrosie fait appel aux jardiniers amateurs, propriétaires des maisons, jardiniers de métier, agriculteurs, travailleurs occupés dans la construction des routes et des chemins de fer, de même qu'aux services de l'entretien des voies de communication publiques.

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**

- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambrosie www.signalement-ambrosie.fr

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie par 4 canaux différents :

- www.signalement-ambrosie.fr - l'application mobile
- contact@signalement-ambrosie.fr - Tél : 0 972 376 888
- + d'infos à consulter et télécharger sur les sites :

www.pollens.fr, www.atmo-auvergnerhonealpes.fr,
www.ambrosie.info, www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



Points chauds incivilités récurrentes

Il nous est très pénible de faire régulièrement des articles dans les Échos sur les diverses incivilités récurrentes que nous subissons tous. Mais, il est de notre devoir, de vous demander d'être conscients de ces désagréments :

- véhicules garés sur les trottoirs empêchant la mobilité sécurisée de tous,
- poubelles restant sur les trottoirs tout le temps
- coin collecte de verres (près du local des services techniques) : la photo parle d'elle-même



- papiers, plastiques, cannettes, masques et autres...jetés sur la voie publique
 - dépôts sauvages dans la nature, alors que des déchetteries gratuites entourent notre village...
- Cette situation n'a que trop duré. Nous vous rappelons que le policier municipal est habilité à verbaliser. **Aussi, si chacun fait un petit effort, le village ne s'en portera que mieux.**



Une grande opération de nettoyage et de sensibilisation est prévue sur le mois de septembre 2021.

Les élus et les agents municipaux ont commencé à travailler en étroite collaboration avec le Collectif Demain et bientôt la nouvelle équipe du CMEJ. Nous aurons besoin de vous pour mener à bien ce projet et vous tiendrons prochainement informés de son avancée.

La fibre optique

Nous tenons à vous informer que les travaux de fibre optique, que vous avez pu constater courant 2020, ne concernent que les bâtiments communaux interconnectés au Pays Voironnais (mairie, écoles...). Le raccordement est prévu fin 2021.



Pour les particuliers, le projet a pris du retard notamment à cause du COVID, mais également suite à des problèmes techniques. Le raccordement est prévu fin 2024.

Saison culturelle

Les deux prochains spectacles de la saison culturelle sont annulés ou reportés en raison de la crise sanitaire. Pour l'instant, le spectacle des Méli Mômes reporté au 02 juillet est maintenu, ainsi que les Estivales qui auront lieu le 03 juillet sous la même forme que l'an dernier, en cavale.

Tenez-vous prêts à leur faire bon accueil !

Poèmes

En raison des consignes sanitaires actuelles, nous n'avons pas pu déclamer les nombreux poèmes qui nous sont parvenus et nous en sommes désolés.

Néanmoins, nous tenons à remercier tous les poètes qui ont bien voulu participer à cette opération. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des poèmes reçus, et vous pourrez tous les retrouver sur notre page facebook et notre site internet.

Situé dans le département de l'Isère
A l'orée du parc de la Chartreuse
Il y fait bon vivre
Ne ressemble à aucun autre
Toujours accueillant

Embrasse la Grande Sure
Teinte les jours en bleu
Incarné la douceur
Étend ses champs de blé
Nid d'épis
Nid champêtre
Enjôle l'habitant

De la nature
Et du bien être

Ce village invite aux promenades à pied ou à cheval
Rayonne par ces divers aspects
Oasis de paix où
Susurre l'étant Dauphin
Sentiers de verdure où
Escalade dans les gorges
Y'a toujours un endroit pour nous plaire
F. Plassiard

Ecris-moi donc une chanson
Celle qui meut et qui rend con
Tes mots ma voix à l'unisson
Un tempo clair et pas brouillon
Des fois je me rêve chanteuse
Populaire, sur scène heureuse

Tu imagines des histoires
Amoureuses, si belles si rares
Ecris-moi donc une chanson
Celle qui meut et qui rend con
Tes mots ma voix à l'unisson
Un tempo clair et pas brouillon
Cent fois j'ai envié l'auteur
Génial, à plume diamant
Sans foi doute de son talent
Pur, éclatant comme l'aurore
Ecris-moi donc une chanson
Celle qui meut et qui rend con
Tes mots ma voix à l'unisson
Un tempo clair et pas brouillon
Ecris-moi vite une chanson
Comme tu veux tant que c'est bon
Même cent mots sans voix dedans
Donnons sens à l'art maintenant
Servane Le Pen

Attraction

Tu es la lumière
Je suis le papillon de nuit
Tu es la gravité
Je suis la pomme
Tu es l'aimant
Je suis la limaille
Je suis le « bateau ivre »
Tu es le port.
Tu attires ma différence.

Dominique Roux

Bienvenue



Nous souhaitons la bienvenue à Amélie Choserot, sage-femme sexologue.

Elle est spécialisée dans plusieurs domaines tels que la maternité (suivi de grossesse, préparation à la naissance, suivi post natal, conseils en allaitement...), la féminité et la sexualité (changement de l'image corporelle, douleurs lors des rapports sexuels, trouble du désir...), l'hypnose (confiance en soi, gestion du stress,...) et l'acupuncture (troubles digestifs, insomnies, douleurs...)

Contact : 06 83 07 71 30
ou par mail: choserot.amelie@gmail.com



GOURRIER Luna et DENIS Elya

Deux jeunes stéphanoises aux Jeux Olympiques de Paris en 2024

Luna Gourrier et Elya Denis ont été sélectionnées en janvier 2021 pour intégrer un collectif de 70 jeunes âgés de 15 à 18 ans, venant de toute la France. Pour participer à cette sélection, il faut constituer un dossier, être affilié à un club de fédération française et avoir un bon dossier scolaire. Luna fait de la natation au club de Moirans affilié à la F.F.N. (Fédération Française de Natation). Elya est au P.V.B.C, Pays Voironnais Basket Club affilié au F.F.B.B. (Fédération Française de Basket Ball).

Ce collectif de jeunes se nomme « projet olympisme », il est porté par l'UNSS et l'association « olympisme autour du monde », anciennement appelé « Wrestling Around The World » (WATW). Le but est d'aller à la rencontre des Jeux Olympiques en se rendant dans les villes hôtes pour comprendre comment ils se sont déroulés, rencontrer des sportifs, des médaillés olympiques et ainsi proposer des solutions pour l'avenir. Pour ce faire, plusieurs voyages vont être organisés dans les quatre ans à venir : Japon, Corée, Chine, Russie, Australie, Canada, USA, Brésil, Mexique ainsi que deux parcours en Europe du Sud et en Europe du Nord. Ces deux parcours seront leurs premiers voyages. Elles devraient les réaliser courant octobre 2021 si la situation sanitaire le permet. Actuellement, Luna et Elya recherchent des financements (mécénats, sponsors...) car chaque jeune doit apporter sa contribution qui s'élève à 2 800 euros (par personne) soit un total d'environ 185 000 euros pour les parcours en Europe. Ce projet est un enrichissement personnel et collectif qui leur permettra d'être bénévoles aux JO de Paris en 2024. Cet événement clôturera ce beau projet.

Elles ont créé une cagnotte en ligne afin de financer les premiers voyages en Europe. Lien de la cagnotte : www.leetchi.com/c/culture-olympisme-voironnais





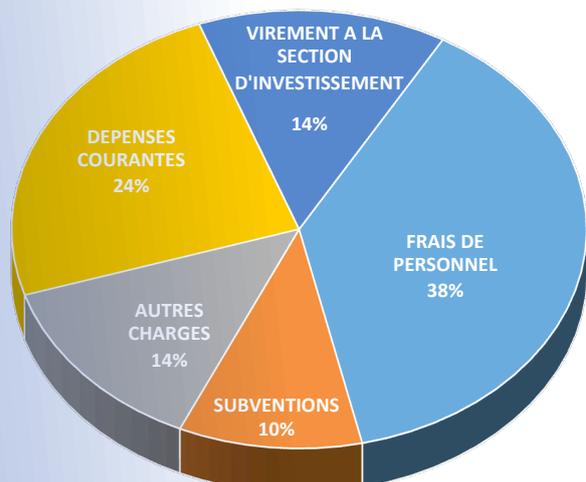
Budget primitif 2021

Voté le 16 février 2021

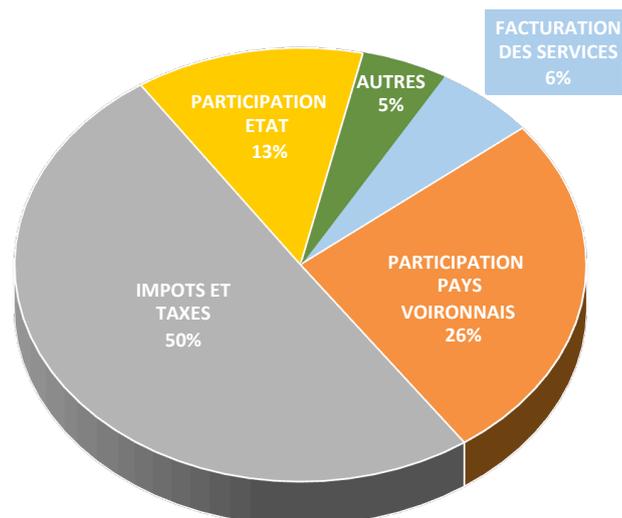
Le dossier

Section de fonctionnement 2 281 700 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

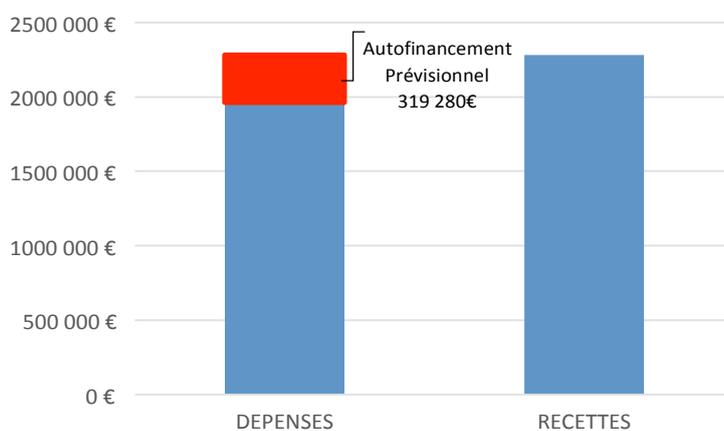


Un budget de Fonctionnement MAITRISE :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité depuis 2015 malgré une baisse régulière des Dotations de l'Etat

⇒ qui permet de dégager une capacité d'autofinancement pour investir

Section de Fonctionnement

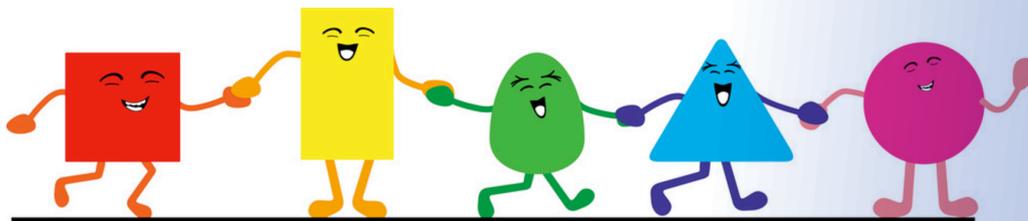


Section d'investissement 2 088 533 €

Les grands projets d'investissement

- Démarrage en cours d'année des travaux réseaux communaux de l'OAP Rossignol
- Fin des travaux pour la ludothèque et locaux partagés à l'espace jeunes
- Etudes et acquisitions :
 - Réhabilitation de l'Eglise du Bourg
 - Ilot salle des fêtes
 - Modification O2 du PLU
 - Etude cheminement piétons Route de St Aupre
- Travaux divers dans bâtiments scolaires
- Acquisitions divers matériels informatiques pour les écoles
- Réfection éclairage des courts de tennis et rénovation de 2 courts
- Programme annuel de Voirie
- Travaux de rénovation des bâtiments productifs de revenus

⇒ Une dette maîtrisée : de 212 € par habitant



Budget participatif



C'est quoi ?

C'est une démarche initiée par la commune permettant aux citoyens de s'impliquer dans les choix budgétaires en proposant des projets d'intérêt général et en votant pour ceux qui seront réalisés.



Qui peut déposer une idée ?

Tous les habitants-es de plus de 16 ans et les associations du bassin de vie de la Haute Morge peuvent proposer une idée.



Qui peut voter ?

Les stéphanois-es dès 16 ans peuvent prendre part au vote.



Où ?

Les projets du budget participatif sont réalisés sur le territoire de la commune de Saint Etienne de Crossey : un bâtiment, un site, une rue, un quartier ou l'ensemble du territoire communal.



Quel budget ?

La commune alloue une somme de 10 000 € sur son budget d'investissement à la réalisation d'un ou plusieurs projets.



Comment déposer une idée ?

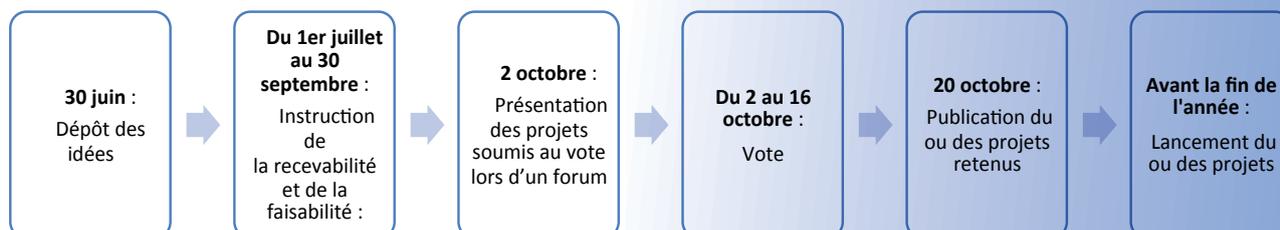
Remplir une fiche Idée insérée dans ce bulletin ou disponible en mairie, mais également sur le site Facebook ou le site internet de la commune. Vous pouvez la déposer en mairie ou l'envoyer par mail : accueil@crossey.org

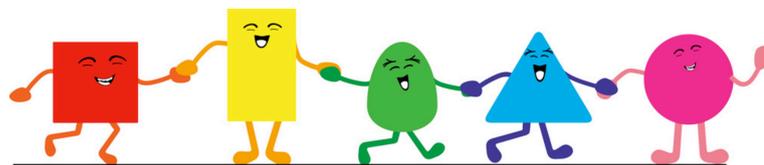


Qui instruit le dossier ?

Un atelier participatif instruit le dossier constitué de 5 élus-es et de 5 habitants-es volontaires.

Calendrier





Budget participatif

Règlement intérieur 2021

Article 1 : Calendrier

- Dépôt des idées avant le 30 juin 2021
- Instruction de la recevabilité et de la faisabilité : du 1er juillet au 30 septembre 2021
- Présentation des projets soumis au vote lors d'un forum : samedi 2 octobre 2021
- Vote du 2 au 16 octobre 2021
- Publication du ou des projets retenus le mercredi 20 octobre 2021
- Lancement du ou des projets avant la fin de l'année 2021

Article 2 : Recevabilité d'une idée

Après le dépôt du dossier à l'accueil de la mairie, l'atelier participatif se prononce sur la recevabilité des idées selon les critères suivants :

- Qu'il relève des compétences de la commune,
- Qu'il soit localisé sur le territoire communal,
- Qu'il soit d'intérêt général et à visée collective. Il peut concerner tous les domaines (écoles, sports, espace public, culture, solidarité etc.)
- Qu'il relève de dépenses d'investissement et non de fonctionnement (le budget d'investissement correspond à toutes les dépenses de construction, de rénovation de bâtiment ou de l'espace public, d'achat de biens amortissables alors que le budget de fonctionnement englobe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la ville)
- Qu'il ne comporte pas d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire, ou contraires au principe de laïcité,
- Qu'il ne soit pas relatif à l'entretien normal et régulier de l'espace public,
- Qu'il ne concerne pas des prestations d'études,
- Qu'il ne comporte aucune rémunération financière individuelle liée au projet pour le porteur,
- Qu'il ne nécessite pas d'acquisition de terrain ou de local. Les projets doivent s'inscrire dans le patrimoine municipal,
- Qu'il ne concerne pas un ouvrage d'art (construction de grande taille destinée à établir une voie de communication ou une protection contre les catastrophes naturelles)

L'atelier participatif informe le porteur d'idée de la recevabilité ou non de son idée, et l'accompagne, si besoin.

Article 3 : Faisabilité du projet

Si l'idée est recevable, une étude juridique, économique et technique sera réalisée par l'atelier participatif en collaboration avec les services techniques et administratifs de la commune.

Le projet ne devra pas générer de frais de fonctionnement nouveaux supérieurs à 5% par an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation.

Article 4 : Forum à projets

Dès lors que le projet est faisable, il est affiché dans le hall de la mairie, publié sur la page Facebook et sur le site internet de la mairie avec mention du nom du porteur.

Tous les projets seront exposés par leurs porteurs lors du forum du budget participatif.

Article 5 : Modalités de vote

- Le vote débute dès le forum (cf calendrier)
- Les stéphanois-es, dès 16 ans, peuvent prendre part au vote.
- Vote à bulletin secret
- Vote multiple imposé : voter pour plusieurs projets et non un seul, sinon le bulletin sera invalidé.
- Une personne a un droit de vote.
- Si deux projets arrivent à égalité, un tirage au sort sera effectué.

Article 6 : Réalisation du projet

Le ou les projets sont lancés avant la fin de l'année civile par les services de la mairie.

Le ou les porteurs seront associés à la réalisation technique de leur projet.

Une fois le projet lancé, il devient propriété de la commune de Saint Etienne de Crossey.





AEJ

Pour cette nouvelle période de confinement pendant les vacances de printemps, l'équipe permanente d'AEJ s'est mobilisée pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. L'occasion a été donnée d'accueillir, d'une manière différente et dans une ambiance familiale, de petits groupes d'enfants de tous âges. L'AEJ n'oublie pas non plus les enfants confinés chez eux et a proposé des animations en visio tous les matins : de petits bricolages, des jeux ou des lectures d'albums. Alexis a même proposé un voyage dans l'univers mini-croscopique, en proposant des devinettes avec sa caméra microscope ; une douzaine d'enfants étaient au rendez-vous et ils ont adoré !

AEJ recrute ses héros & héroïnes de l'été prochain

Qu'est-ce qu'un animateur / animatrice ?

Beaucoup diraient que c'est un étudiant qui trouve un moyen de financer ses vacances à l'autre bout du monde en arborant un costume de clown devant des enfants qui courent dans tous les sens. Peut-être, mais pas que... sous le costume, se cache un professionnel aux multiples compétences. Savant alliage entre Mary Poppins et MacGyver, il connaît des petites blagues sympathiques, sait bricoler un moulin à eau, parvient à créer un imaginaire empreint de magie et d'aventure avec trois fils et un bout de tissu,... et, surtout, il aime transmettre aux enfants, avec bienveillance et enthousiasme.

Partant pour l'aventure ? AEJ recrute pour l'été prochain, du 7 juillet au 1^{er} septembre 2021.

Nous recherchons des animateurs / animatrices

- titulaires du BAFA complet ou stagiaires, BAPAAAT / BPJEPS, ou équivalents
- responsables, capables d'assurer la sécurité physique et affective des enfants
- bienveillant.e et patient.e, qui aime partager, rire et rêver avec des enfants de 3 à 11 ans
- qui apprécie travailler en équipe

Nous proposons des contrats d'Engagement Educatif de 3-4 semaines (54,60€ brut/jour pour un BAFA Complet). Une équipe d'animateurs permanents sera à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en valeur de vos compétences et la concrétisation de vos idées.

Contact

AEJ - Amélie CERCEAU
04 76 93 42 31 - www.aej-crossey.fr
06 49 34 64 11 - secretariat@aej-crossey.fr

La MPT is not dead !



NON la MPT n'a pas joué sa dernière partition. Nous sommes toujours et encore présents à votre écoute par le biais de notre site et de notre boîte mail, grâce à laquelle notre coordinatrice Marie Christine maintient le contact entre vous et nous. Surtout n'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous profitons donc de cet article pour vous annoncer les prochains remboursements partiels ou globaux de votre année d'activité. Toujours confinés comme vous tous, mais pour autant pas démotivés. Nos cours de musique en ligne résistent au COVID et rien que pour ça, nous remercions nos professeurs et leurs élèves dont a priori rien n'entame la motivation, c'est cool ! Notre projet de l'année, sur lequel les professeurs, les élèves et les membres de la MPT fondons beaucoup d'espoir est la réalisation d'une rencontre début juin à la date prévue de notre habituel spectacle de fin d'année. On y croit fort et si cela est possible, on espère fêter le début de l'été avec vous. Merci de nous suivre toujours aussi nombreux, on vous donne des nouvelles bien vite.

Le bureau de la MPT

Le bureau de la MPT



Ça bulle au village !

Le festival de Bandes Dessinées Ça Bulle au Village se déroulera les 9 et 10 Octobre 2021.

Quinze Auteurs viendront pendant ces deux jours dédicacer et échanger sur leurs œuvres. Nous avons besoin de « bédévols » pour l'organiser.

Les besoins sont multiples :

- Hébergement et accueil des auteurs
- Création de décors
- Préparation de repas
- Accueil du public
- Mise en place du festival dans la salle des fêtes et le rangement du dimanche soir

Nul besoin d'être bédéphiles, votre motivation et votre bonne humeur suffiront.

L'aventure vous tente, vous pouvez prendre contact avec nous par mail cabulleauvillage@laposte.net ou par téléphone (Pierre 06 32 42 04 04, Guillaume 06 73 55 53 39)

Nous avons également besoin de sponsors pour nous aider financièrement.

Nous avons l'envie de faire que ce premier rendez-vous dans notre village soit une belle fête pour tous.

L'équipe de Ça Bulle Au Village

De nombreuses activités au Ski Nordique Chartreuse

Tout au long de cette saison 2020-21, les 417 adhérents du SNC ont pratiqué leurs activités. En style classique et skating, les groupes de loisirs ou de compétiteurs ont profité des entraînements sur tout le massif de la Chartreuse. Les adhérents ont aussi pu perfectionner leur technique au biathlon laser, à air comprimé ou à la 22LR, selon leur âge et formation. L'aide financière de la commune a été appréciée et a permis aux jeunes de s'entraîner dans de bonnes conditions, notamment au niveau du matériel. Les quelques petits événements organisés au sein du club pendant l'hiver ont permis aux jeunes de se mesurer physiquement et de se mettre au défi, faute de courses organisées par le Comité du Dauphiné. Félicitations à Jules Lapiere, médaille de bronze de l'équipe de France lors du relais aux mondiaux de ski de fond. Bravo à nos groupes de jeunes U15 à U19 qui ont participé aux tests de détections, fond et biathlon, avec entrain et sérieux et s'entraînent et performant au sein du Comité du Dauphiné et du Team Vercors.



AS Crossey Tennis de Table : une reprise... ensoleillée !!



Malgré la situation sanitaire compliquée, le tennis de table a pu reprendre quelques entraînements... à l'extérieur !! Il faut bien sûr composer

avec la météo (beau temps, mais surtout pas de vent) et avec des règles sanitaires strictes, mais le principal est là : Pouvoir retaper dans la petite balle blanche et se faire plaisir.

Beaucoup de jeunes (et quelques moins jeunes) ont pu ainsi enchaîner «top spin», attaque et autres blocs. Bref, malgré ces conditions inhabituelles mais agréables, nous avons pu assister à de beaux échanges. Une bien belle journée, à renouveler dès que possible, en attendant de pouvoir reprendre plus régulièrement au gymnase.



Un bâtiment nichoir pour la faune

Depuis la route du Paris près du pont de la Morge on aperçoit un bâtiment en béton qui bordait l'ancienne station d'épuration de la commune.



La commune, propriétaire, a passé une convention de gestion avec l'association de protection de la nature Le Pic vert (www.lepicvert.org) pour la création d'une réserve de biodiversité. Des nichoirs à insectes, à oiseaux, à chauves-souris ont été installés et l'association se sert du bâtiment pour relâcher des animaux du secteur qui ont été recueillis par le centre de soins pour animaux sauvages blessés Le Tichodrome (www.le-tichodrome.fr). Ainsi des hérissons, des écureuils et des chouettes chevêches ont pu y être confinés avant d'être relâchés. Le Pic Vert entretient le bâtiment et a planté autour des végétaux pour mieux l'intégrer dans le paysage local, nourrir les insectes et permettre aux oiseaux et micro-mammifères de nicher. Merci de respecter la clôture et cette végétation.

Renseignements : Le Pic Vert 04 76 91 34 33



Veligood

Depuis octobre 2020, le groupe économique et solidaire Adéquation propose un nouveau service

Cette activité est entièrement dédiée au vélo:

- location de vélos à assistance électrique à des prix solidaires pour les salariés temporaires, les stagiaires et les apprentis ;
- vente de vélos d'occasion révisés : récupération de vélos auprès de particuliers, puis revente de ces vélos après réparation et révision ;
- entretien et réparation de vélos pour les particuliers ;
- livraison à vélo à assistance électrique de produits pour les restaurateurs, commerçants, entreprises et administrations.

Toutes ces prestations s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique et ont vocation à favoriser la mobilité douce sur le territoire.

Pour tout renseignement :

<https://groupe-adequation.com/veligood>



Passion & Art et les coquelicots

Nous avons lancé Passion & Art en février cette année, dans l'espoir que la situation sanitaire s'améliorerait suffisamment pour que P&A puisse avoir lieu en mai. Malheureusement, ce ne fut pas le cas, donc nous avons dû l'annuler. Toutefois, nous avons décidé de reprendre la fabrication de coquelicots au crochet, qui avait commencé l'année dernière pour P&A 2020...qu'on a dû annuler aussi ! Plein d'adhérents du REPÈRE en ont fabriqué. Nous en faisons la récolte fin avril pour embellir



la place de St Aupre durant tout le mois de mai, pour donner un peu d'espoir et soutenir le marché des mardis après-midi. L'équipe du REPÈRE reste motivée pour relancer toutes nos activités dès que les conditions le permettent. Bon mois de mai à toutes et à tous.



Votre village au printemps



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
13h30 à 16h30

École maternelle :
04 76 06 06 76

École élémentaire :
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30

16h30 à 18h30
04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84
direction@leszebulons.fr

Relais Assistants Maternels

04 76 07 86 92
ramilenvol@orange.fr

Gymnase

04 76 93 06 61
gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31 - association@aej-crossey.fr

Pays Voironnais

Service à la personne : 04 76 32 74 30
Collecte des déchets : 04 76 66 18 15
Service Eau et Assainissement : 04 76 67 60 10
Service assainissement : 04 76 93 17 05
Transports gare routière : 04 76 05 03 47



Maison médicale Les Platanes

Médecins :

04 76 06 02 13

Kinésithérapeute :

04 76 55 33 27

Dentiste :

04 76 55 37 39

Cabinet Infirmier

Permanence tous les jours de la semaine au cabinet de
8h30 à 9h00 excepté : le week-end (samedi et
dimanche) ; les jours fériés ; les vacances.

06 86 27 79 69

Orthophoniste

04 76 06 03 20

Ostéopathe

06 75 79 51 45

Gendarmerie

VOIRON

Vendredi : 14h à 18h

04 76 05 01 83 ou le 17

Site de pré-plainte

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

MOIRANS

Lundi au samedi :

08h à 12 h et 14h à 18h

Dimanche :

9h à 12h et 15h à 18h

04 76 35 30 17

RENAGE

Lundi au samedi :

08h à 12 h et 14h à 18h

Dimanche :

09h à 12h et 15h à 18h

04 76 35 30 17

Appel urgence au niveau européen : 112

SAMU : 15

Pompiers : 18

Messes

Voir le site de la paroisse :

ndvouise.paroisse.net

ou par téléphone au 04 76 05 12 66.

MARCHÉ TOUS LES JEUDIS à Crossey

Horaires du marché : de 13h30 à 19h
(devant la mairie) : fruits et légumes,
viandes, pizzas, pain, œufs, confiture,
produits laitiers, pâtisseries orientales,
couscous et marchands occasionnels.

Les échos de Crossey - P 11

Mai

Samedi 8
Commémoration 8 Mai 1945 : 10h30
 Monument aux morts

Mardi 18
 Conseil municipal - 20h30 - Salle du conseil.

Lundi 31
 Permanence architecturale - 9h - 12h
 Salle du conseil

Juin

Dimanche 20 et 27
 Elections régionales et départementales - à partir de 8h - Salle des fêtes

Juillet

Vendredi 2
 Saison culturelle : Méli Mômes - en extérieur

Samedi 3
 Estivales - Cavale dans le village
 Feu de la St Jean - Hameau du Paris

Infos pratiques



(Port du masque obligatoire)



MAIRIE

Horaires secrétariat
 Lundi, mardi : 13h30 à 18h
 Mercredi, samedi : 9h à 12h
 Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h
 Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h
Tél : 04 76 06 00 11
 Fax : 04 76 06 00 73
accueil@crossey.org
 URBANISME
 Mardi : 14h à 17h15

Jeudi : 9h - 12h - 14h à 17h45
 Vendredi : 9h - 12h - 14h - 15h45
urbanisme@crossey.org

« En raison de la crise sanitaire actuelle, la mairie est fermée le mercredi matin, le vendredi toute la journée (y compris le service urbanisme), ainsi que le samedi. Toutefois, elle reste joignable par téléphone au 04 76 06 00 11 ».

BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 17h - 19h
 Mercredi : 15h - 19h
 Jeudi : 15h - 19h
 Vendredi : 9h - 12h
 Samedi : 17h - 19h

Informations et réservations :
 04 76 06 00 96 ou à bib.stetiennede-crossey@paysvoironnais.com

Nous vous demandons de respecter les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.

MÉDECINS DE GARDE : 0 810 15 33 33

PHARMACIES DE GARDE :

servigardes.fr ou 0 825 742 030

POLICE MUNICIPALE : 04 76 37 63 70

Déchèteries

Horaires Horaires d'été du 29/03 au 30/10 inclus
Saint Nicolas de Macherin
 Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 18h30
 8h30-12h / 13h-18h

La Buisse
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h30
 Samedi : 8h30-12h / 13h-18h

Coulevie
 Du lundi au vendredi : 13h30-18h30
 Samedi : 8h30-12h / 13h-18h

Fermées les jours fériés

Permanences

Architecte conseil
 M. Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :
04 76 06 00 11
Assistante sociale
 centre social de Voiron :
Fermé tous les jours fériés.
04 57 56 11 42

Maison de Territoire de Voironnais-Chartreuse
 33 avenue François Mitterrand
 38500 Voiron
04 57 56 11 30
ADPAH 40, rue Mainssieux - CS 80363
 38516 Voiron Cedex
04 76 32 74 30

Poste

Le point poste est installé au VIVAL au centre bourg.
Horaires :
 Lundi : fermé

Du mardi au samedi : 8h-12h30 et 15h-19h30
Dimanche : 8h-12h30
 Une boîte aux lettres de la Poste reste à votre disposition à la sortie du parking de la mairie.

